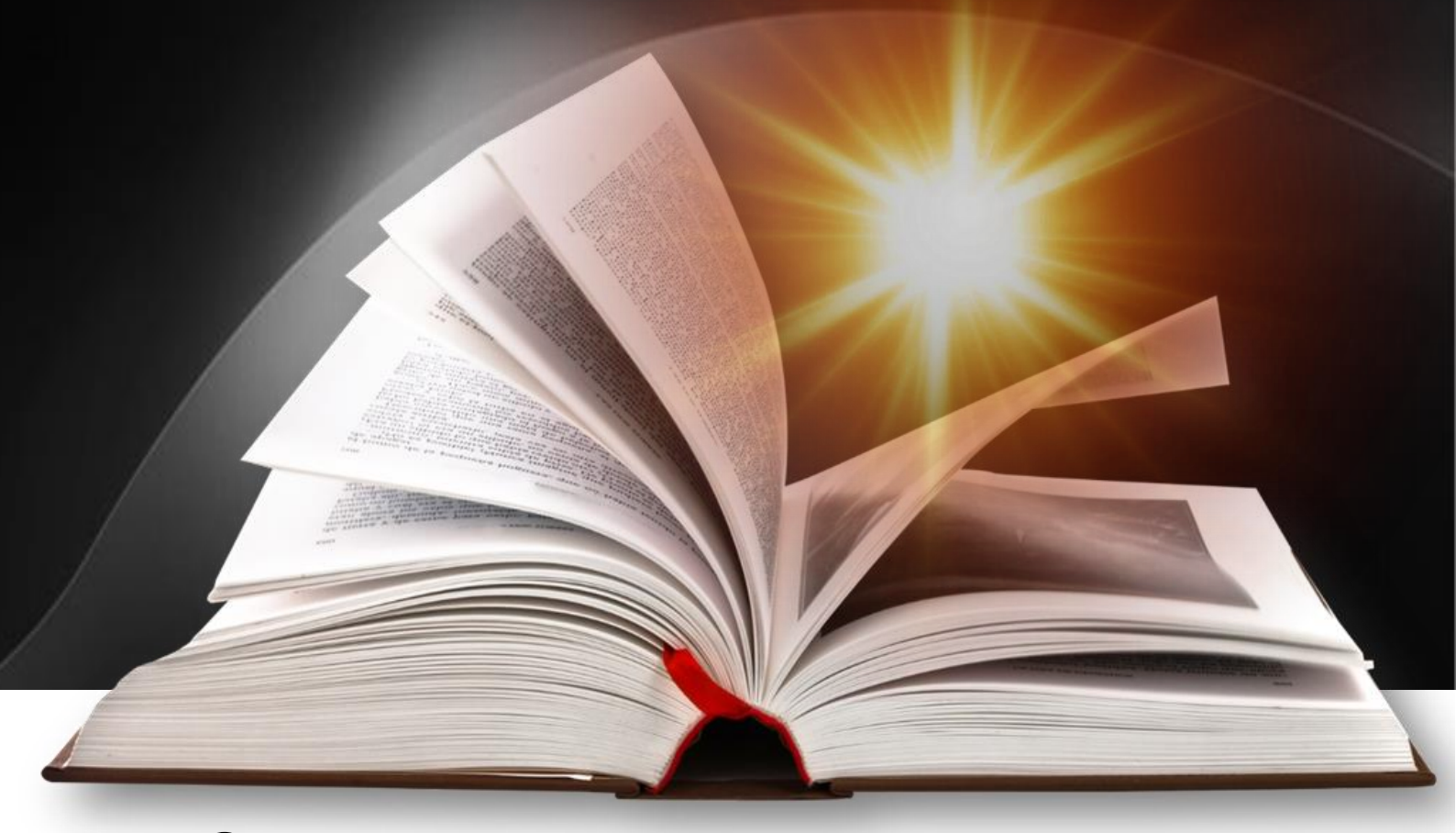
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

# Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 2, n°2, Mai - Août 2023

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

AS
African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

# Dynamique organisationnelle de l'encadrement technique des clubs d'élite et professionnalisation du football au Burkina Faso

[Organizational Dynamics of Technical Supervision in Elite Clubs and Professionalization of Football in Burkina Faso]

**Salfo ILBOUDO** [1. 2]
**Ouambi Charles ZONGO** [2]
**Thècle Sabine Moukala Mampassi** [2]
**Pr. Florent SONGNABA**[3]
Enseignan-schercheurs/Burkinafaso
Mail : asalfoilbou@yahoo.fr

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

# Revue Panafricaine de la Jeunesse

## - Pan African Youth Journal -

**DOI** : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

**EDITIONS LUMUMBA**

Un nouvel élan de l'édition africaine

**Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)**
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

**Afrindala Group**

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

# Revue Panafricaine de la Jeunesse

## — RPJ —

## - Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

# Editorial

C'est avec un enthousiasme palpable que nous vous présentons ce nouveau numéro du deuxième volume de la Revue Panafricaine de la Jeunesse pour l'année 2023. Au cœur de ces pages se dessine une mosaïque d'idées et de perspectives provenant des esprits les plus brillants du continent africain et au-delà. Notre objectif partagé est clair : illuminer la scène pour les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs sociaux et bien d'autres, grâce à des données scientifiques solides. Ainsi, la Revue Panafricaine de la Jeunesse a pris sa place comme une voix internationale, un carrefour intellectuel où se croisent et se diffusent des études ancrées dans la réalité africaine. Jadis, ces études se heurtaient à des barrières éditoriales qui ne reflétaient pas toujours la pluralité des voix du continent.

L'essor de la science africaine est un trésor collectif à faire fructifier, une vitalité à cultiver. C'est la raison pour laquelle les membres du comité scientifique de la Revue Panafricaine de la Jeunesse et les experts venus d'horizons divers ont relevé avec énergie le défi de contribuer à l'enrichissement de la pensée africaine. La diversité des connaissances et des idées, issues de différents coins d'Afrique et au-delà, fait de la RPJ une plateforme panafricaine en perpétuelle évolution, pleine de promesses et porteuse de renouveau.

En tant que pilier de la recherche africaine, la RPJ s'engage à maintenir des normes de qualité rigoureuses pour chaque article publié. Le taux d'acceptation de 50% témoigne du sérieux de notre processus de sélection. L'accueil enthousiaste que nous recevons de la part d'un large public, tant africain qu'international, atteste de notre engagement à promouvoir une science africaine robuste et rigoureuse.

Ce numéro présente les contributions de chercheurs éminents qui explorent divers domaines de l'activité scientifique. Leurs travaux éclairent des facettes variées de nos sociétés, de la jeunesse à la technologie, du droit à la sociologie, de l'économie au développement, de l'environnement à la politique, de la gestion des ressources humaines aux arts, la littérature, la médecine, la santé, et bien plus encore.

Notre équipe éditoriale, en collaboration avec notre comité scientifique et nos évaluateurs externes, travaille main dans la main avec les auteurs pour garantir la qualité et la pertinence de chaque article publié. Cette approche collaborative est essentielle pour propulser la science africaine au niveau international et pour assurer que les sociétés africaines tirent pleinement profit des avancées issues de la recherche de pointe.

Plongez dans ce numéro captivant et découvrez les trésors de la science africaine. En vous joignant à notre communauté de lecteurs, vous contribuez à renforcer l'influence de la science africaine à l'échelle mondiale et à permettre aux sociétés africaines de bénéficier des fruits de la recherche de qualité. Embarquez avec nous dans ce voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations et les idées qui dessinent l'avenir de l'Afrique et du monde.

**Dr Basile Mulwani Makelele**

*Professeur des Universités*

# Equipe de la revue

## Comité de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Relecteur Principal : M. **Jean-Micky Kafuwa Musongo**, RD Congo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

## Comité scientifique

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo

- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire.
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

# Dynamique organisationnelle de l'encadrement technique des clubs d'élite et professionnalisation du football au Burkina Faso

[Organizational Dynamics of Technical Supervision in Elite Clubs and Professionalization of Football in Burkina Faso]

**Salfo ILBOUDO** [1. 2]
**Ouambi Charles ZONGO** [2]
**Thècle Sabine Moukala Mampassi** [2]
**Pr. Florent SONGNABA**[3]
Enseignan-schercheurs/Burkinafaso
Mail : asalfoilbou@yahoo.fr

## Résumé

La professionnalisation du football à travers le monde s'est opérée suite à une restructuration des clubs. Il est évident que la performance sportive, étroitement liée à la qualité de l'entraînement, constitue l'objectif ultime des clubs professionnels, car elle garantit leur compétitivité parmi d'autres clubs. L'objectif global de cette étude est d'analyser les caractéristiques organisationnelles de la gestion technique au sein des clubs de première division dans le processus de professionnalisation du football au Burkina Faso. Pour ce faire, une revue de la littérature a été effectuée et des enquêtes ont été menées auprès de 101 participants, incluant des entraîneurs d'élite en activité, le Directeur Technique National de la Fédération Burkinabè de Football (FBF), des formateurs de la FBF, des sélectionneurs nationaux et des dirigeants de clubs. Les résultats obtenus démontrent que l'encadrement technique des clubs d'élite bénéficie d'un cadre juridique favorable à son fonctionnement. Cependant, la majorité des encadrants possède des qualifications limitées, leurs effectifs sont restreints, les infrastructures disponibles sont inappropriées et le matériel pédagogique est insuffisant. Par conséquent, ces résultats ne sont pas conformes aux standards du professionnalisme international.

**Mots clés** : Professionnalisation, football, encadrement technique, club d'élite.

[1] - Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH)/ Université Joseph Ki- Zerbo. Burkina Faso
[2]- Laboratoires des Dynamiques Sociales, Education, Sport et Développement Humain (Ladys-ES-DH/INJEPS/UAC) - Bénin.
[3]- Université Thomas SANKARA, Ouagadougou - Burkina Faso.

## Abstract

The global professionalization of football has occurred as a result of clubs undergoing restructuring. It is evident that sporting performance, closely tied to the quality of training, serves as the ultimate goal for professional clubs, as it ensures their competitiveness among other clubs. The overarching objective of this study is to analyze the organizational characteristics of technical management within first-division clubs in the process of football professionalization in Burkina Faso. To achieve this, a literature review was conducted, and surveys were carried out among 101 participants, including active elite coaches, the National Technical Director of the Burkina Faso Football Federation (FBF), FBF trainers, national team coaches, and club executives. The obtained results demonstrate that the technical management of elite clubs benefits from a legal framework conducive to its functioning. However, the majority of coaches possess limited qualifications, their numbers are restricted, the available infrastructure is inadequate, and educational materials are insufficient. Consequently, these findings do not align with international standards of professionalism.

**Keywords** : Professionalization, football, technical management, elite club.

## 0. Introduction

Le sport joue un rôle prépondérant dans le développement et l'épanouissement de l'Homme. Les dimensions cognitives et affectives des personnalités se développent par le vécu social, psychomoteur et émotionnel de l'individu en relation avec son milieu de vie. La dimension motrice se développe par le biais d'une pratique régulière de l'activité physique. Considéré comme un phénomène social mondial qui bénéficie de tremplins scientifiques et technologiques des pays développés, le sport tend à renforcer le système d'égalité et de justice dans le monde. Il est régi par la même logique interne, les mêmes principes et mécanismes de pouvoir : domination, hégémonie et dépendance (Houessou, 2018).

Cependant, parmi les disciplines sportives, on confère volontiers au football le titre de « sport roi », car il est le plus populaire dans le monde. Maints témoignages illustrent ce statut qui traduit l'attrait et le rayonnement qui font du football l'un des phénomènes les plus puissants et les plus étonnants des temps actuels (Ciss, 2012). Il est le sport le plus pratiqué et constitue une spécificité sociale qui génère une puissance économique sans conteste. Cet état de fait l'oblige à s'inscrire dans une dynamique de performance, de professionnalisation afin de répondre aux exigences de l'heure. Le football a largement dépassé son statut de simple activité récréative et de loisir pour être de plus en plus considéré comme un bien et service qui se produit, se consomme, s'échange, se finance et se gère (Ilboudo, 2018).

Le Burkina Faso, à l'instar de certains pays africains a des difficultés à s'illustrer dans ce processus de professionnalisation du sport. En tant qu'État africain et société postcoloniale francophone, l'héritage du passé a profondément influencé son fonctionnement politique avec une gestion publique très centralisée. Aussi, la transposition de modèles sportifs « occidentalisés » axés sur la performance, inadaptés aux caractéristiques économiques, culturelles et sociales des pays en voies de développement, a entraîné la mise en place de structures vides de moyens qui ne permettent pas le développement du sport dans son ensemble (Chifflet & Gouda, 1992).

Le Burkina Faso (BF) a entrepris à travers sa Politique Nationale des Sports et des Loisirs adopté en 2017 de : « *transformer qualitativement la gestion du sport et des loisirs pour le bien-être social, la cohésion nationale, la création de richesses et d'emplois et le rayonnement international* » (PNSL, 2020). Cela passe sans doute par la professionnalisation du sport burkinabé qui se réalisera à travers le développement et la valorisation du talent sportif, l'amélioration du cadre de préparation et de mise en condition des sportifs de haut niveau, le développement et la vulgarisation de l'emploi sportif, le développement du transfert monétaire des sportifs, le développement de la coopération et des échanges avec d'autres pays (PNSL, 2020). Au niveau fédéral, la FBF à travers sa politique de développement élaborée en 2014 trace également les signons de cette professionnalisation (PFDF, 2014).Cette professionnalisation passe par celle des entités de base que sont les clubs sportifs, surtout ceux de la première division. Aussi, l'organisation et le fonctionnement des clubs de première division impactent-ils la production de la performance sportive dont l'encadrement technique est le chef d'orchestre.

L'objectif général de cette étude est d'analyser les caractéristiques organisationnelles de l'encadrement technique des clubs de première division dans le processus de professionnalisation du football au Burkina Faso.

La présente étude est présentée en deux parties. La première partie traite du cadre théorique et la méthodologie et la seconde expose les résultats suivis de la discussion.

# 1. Cadre théorique et méthodologie

Dans cette partie, nous abordons le cadre théorie de notre recherche ainsi que la méthodologie utilisée pour atteindre la population cible.

## 1.1 Enoncé du problème

Les historiens du sport retiennent que le football comme sport de compétition a pris son envol en Angleterre dans les année 1800 pour s'étendre par la suite au reste du monde. C'est dans ce sens que Raspaud, (2002) renseigne que :

> Dans la seconde moitié du XIX siècle en Angleterre le football est rapidement devenu un des sports attirant un public nombreux, prêt à payer pour assister à un spectacle. Ainsi, le spectacle générant des masses de spectateurs, et donc de l'argent, il conduit à la professionnalisation de ces disciplines sportives. Cette spectacularisation du sport a entraîné la nécessité de construire des infrastructures qui offrent aux spectateurs la possibilité de voir le spectacle sportif proposé, d'où la construction le plus souvent sur des initiatives privées de vélodromes ou de stades avec des tribunes.

Les Jeux Olympiques (JO) de Montréal de 1976 peuvent être considérés comme les derniers Jeux de l'ère de l'amateurisme rigide en sport. En 1980, Juan Antonio Samaranch, devenu président du Comité International Olympique (CIO), confie l'organisation des Jeux de Los Angeles de 1984 à l'homme d'affaires américain Peter Ueberroth. Celui-ci organise les premiers Jeux bénéficiaires (plus de 250 millions de dollars américains), financés par le secteur privé. Ce parrainage olympique donne aux sponsors des droits marketings mondiaux pour les Jeux Olympiques ( Zintz et Winand, 2013). On assiste dès lors et dans tous les pays développés à une pénétration du secteur sport par la sphère marchande et à l'instauration d'une logique économique grâce à l'argent suscité et investi par les médias pour obtenir l'exclusivité des droits de retransmission. Ces droits sont ensuite fructifiés selon Raspaud (2002) à travers d'une part, la revente des images à d'autres médias et d'autre part à travers les tarifs des spots publicitaires entourant les matchs sportifs.

Dans le même temps, cette professionnalisation a des effets sur le spectacle et le sportif. Pour demeurer au meilleur niveau et offrir le meilleur spectacle, et donc gagner le mieux possible sa vie, le sportif professionnel (boxeur, cycliste, footballeur, …etc.) doit améliorer constamment ses performances. Celles-ci passent alors par l'entraînement, c'est-à-dire par une approche rationnelle et de plus en plus scientifique, de la production du geste sportif et/ou de la condition physique. Progressivement, le sportif doit consacrer tout son temps et organiser sa vie quotidienne pour cet objectif :

> devenir une machine corporelle à produire de la performance. Le sportif professionnel est alors soit intégré au sein d'une structure qui s'occupe de lui et lui fournit les conditions matérielles et humaines de la réussite (une équipe cycliste, un club de football dont il devient dépendant par le contrat), soit il demeure indépendant et autonome et s'entoure de tout un ensemble d'intervenants qui vont gérer divers aspects de sa vie (agent, coach, etc.). Dans les deux cas, un environnement organisé existe et prend en charge divers aspects de sa vie professionnelle quotidienne (Raspaud, 2002).

Le football n'est pas en marge de cette professionnalisation. Raspaud (2002) indique par la suite que : « *Les entreprises de sport-spectacle que sont les clubs se structurent comme les entreprises des autres secteurs de l'économie avec des analystes financiers,*

*des managers, des commerciaux, des joueurs constituant la force de production en termes de résultats sportifs ».*

De grandes nations s'illustrent socialement et économiquement par cette pratique et cette professionnalisation du football tel que l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, le Brésil etc. Le football devient ainsi une profession à part entière en plus de son caractère social et éducatif.

On assiste de plus en plus à un début de professionnalisation du football dans plusieurs pays d'Afrique, même s'il existe toujours des nations qui tardent à y adhérer. Aujourd'hui la professionnalisation devient peu à peu une nécessité pour la bonne marche du football africain qui a accusé du retard par rapport à d'autres pays du monde (Ciss, 2012). Pour cet auteur, le processus de professionnalisation inclut la rationalisation des techniques de l'entraînement, la transformation d'une activité « gratuite » en activité rémunérée, la structuration institutionnelle d'une profession et enfin la rationalisation du fonctionnement organisationnel.

Pour ce faire, la FIFA et la CAF encouragent le professionnalisme du football en Afrique dans l'optique d'une meilleure gestion de cette discipline. Dans ce sens, elles ont introduit un système appelé « *la licence de club* » qui est en vigueur depuis 2015 et au terme duquel tout club engagé dans l'une ou l'autre des deux compétitions interclubs (la ligue des Champions et la Coupe CAF) est tenu de remplir un cahier de charges minimales.

Au Burkina Faso, nombreux sont les chercheurs qui ont réalisé des études sur la professionnalisation du football. On peut citer les travaux de Coulibaly (2009), Sombié (2013), Ilboudo (2018), Tiendrebéogo (2018) qui ont porté respectivement sur la professionnalisation de la FBF, la gouvernance des fédérations sportives, l'érection des clubs de football en société sportive et l'industrie sportive du football. Aussi pertinentes qu'ils soient, ces recherches n'ont pas questionné la problématique de l'encadrement technique en lien avec le processus de professionnalisation du football burkinabé alors que la production du spectacle marchand attractif est tributaire en grande partie de la qualité d'entrainement, du coaching et du management des clubs. Les entrainements dans les clubs professionnels répondent à une logique scientifique dirigée par une équipe à plusieurs spécialités. La présente recherche s'inscrit sous cet angle à travers l'objectif général suivant : analyser les caractéristiques organisationnelles de l'encadrement technique des clubs de première division dans le processus de professionnalisation du football au Burkina Faso.

## 1.2 Modèle d'analyse

L'évolution statutaire des clubs du cadre associatif le professionnel a propulsé ses derniers au niveau de football vers d'autres enjeux purement financiers et sportifs. Aujourd'hui, la professionnalisation est souvent présentée comme un acte nécessaire

pour s'adapter aux variations du monde du travail, que ce soit au niveau des organisations, des groupes professionnels, de la formation que des individus. La professionnalisation des entraîneurs sportifs peut s'analyser en termes de statut (légitimation sociale et professionnelle) et en termes de compétences (formations, expérience...) (Rouzic, 2015). La rationalisation et l'augmentation du niveau des savoirs dans chaque domaine censé participer à l'efficience sportive, va entraîner une division du travail au sein de l'encadrement des sportifs, évoluant toujours plus vers la spécialisation des tâches. C'est la logique de « staff » qui se met en place, multipliant le nombre des intervenants et qui débouche sur le concept de « *performance partagée* ». Avec la constitution de staff technique nécessitant plusieurs intervenants spécialisés autour de l'entraîneur en chef, les possibilités d'individualiser l'entraînement des joueurs et d'effectuer des entraînements par poste se sont élargies. Un encadrement professionnel consiste en une équipe pluridisciplinaire d'entraîneurs avec des préparateurs physiques mais aussi mental, un kinésithérapeute, voire, un médecin, un nutritionniste et encore un manager (Duquesne & Malcourant, 2017). La répartition des tâches et la complémentarité dans les actions sont la méthode de travail d'une équipe d'encadreurs professionnels.

Au regard des données de la littérature de notre objectif, la « *procédure d'octroi de licence de club de la CAF (Confédération Africaine de Football)* » a servi de modèle d'analyse de notre étude. En effet, la CAF, dans le souci d'améliorer la qualité du football à élaborer un cadre d'analyse des clubs devant participer aux compétitions interclubs. Chaque club doit répondre aux exigences de la CAF en la matière. La procédure de la CAF pour l'octroi de licence aux clubs vise à améliorer le niveau de gestion financiers, sportifs, juridiques, administratifs et infrastructurels.

En rapport avec notre étude, l'analyse concerne les critères suivants :

- Critères sportifs : la composition de l'encadrement technique, la qualification de l'encadrement technique, la préparation et l'animation des séances.
- Critères d'infrastructure et équipement : le matériel didactique, les moyens de transports, le terrain d'entrainement, le terrain de compétition et l'équipement.
- Critères juridiques et financiers : les contrats de travail et le respect des contrats.

# 2. Méthodologie

La présente étude est réalisée selon une approche analytique. La population d'étude est celle impliquée dans la pratique, l'organisation et le développement du football burkinabè dans son volet technique et organisationnel. Il s'agit premièrement, des encadreurs, composés des entraîneurs des clubs d'élite en activité, des entraîneurs spécifiques en activités (entraineurs de gardiens de but préparateurs physiques) et des sélectionneurs. Deuxièmement, des administrateurs, particulièrement des

directeurs techniques des clubs d'élite, des directeurs sportifs des clubs d'élite, des instructeurs de la DTN, le DTN de la FBF et des dirigeants des clubs. La méthode d'échantillonnage non probabiliste a été utilisée pour cette étude.

**Tableau 1** : Echantillonnage

| Qualification | Nombre |
|---|---|
| Encadreurs d'élite en activité | 81 |
| Dirigeants de club | 11 |
| Directeur Technique National | 1 |
| Instructeurs | 4 |
| Sélectionneurs nationaux | 4 |
| **TOTAL** | **101** |

**Source : Auteur (2022)**

Pour collecter les données de notre travail de recherche, nous avons utilisé deux techniques : l'enquête par questionnaire et l'entretien. Deux outils ont permis de collecter les données, notamment la fiche questionnaire et le guide d'entretien. Le questionnaire évoque la composition et la compétence du staff technique, le cadre juridique qui régit la profession d'entraineur, ainsi que l'offre infrastructurelle et matérielle des clubs. Le guide d'entretien est destiné aux dirigeants des clubs, au DTN, aux instructeurs de la FBF, aux sélectionneurs des étalons. Il a été organisé autour de deux grands thèmes. Le premier est relatif à la composition et au niveau des staffs techniques des clubs de D1. Le second correspond à l'offre infrastructurelle et matérielle des clubs. Les données issues du questionnaire ont fait l'objet d'une analyse statistique. Pour ce faire, le logiciel Microsoft Excel 2016 a servi de base de données. Les données ont été traitées dans le logiciel SPSS 25. Les données recueillies grâce à l'entretien ont fait l'objet de synthèse des verbatim en rapport avec l'objectif de recherche.

# 3. Résultats et discussion

Nous présentons ici les résultats obtenus à l'issu des enquêtes sur le terrain et ont fait ensuite l'objet de discussion autour de points déjà traités par certains devanciers.

## 3.1 Résultats

Les résultats obtenus ont été présentés sous forme de tableau comme suit :

### 3.1.1 De la composition et la compétence du staff technique

**Tableau 2 :** Effectif des staffs techniques

| N° | Variable | Fréquence (%) |
|---|---|---|
| 1 | Trois encadreurs | 12, 9 % |
| 2 | Quatre encadreurs | 29,9 % |
| 3 | Cinq encadreurs | 25, 9 % |
| 4 | Six encadreurs et plus | 31, 3 % |
| | **TOTAL** | 100 % |

Enquête terrain (2022)

Le tableau 2 indique que des staffs techniques des clubs d'élite composés d'encadreurs sont toujours en nombres réduits (trois, quatre).

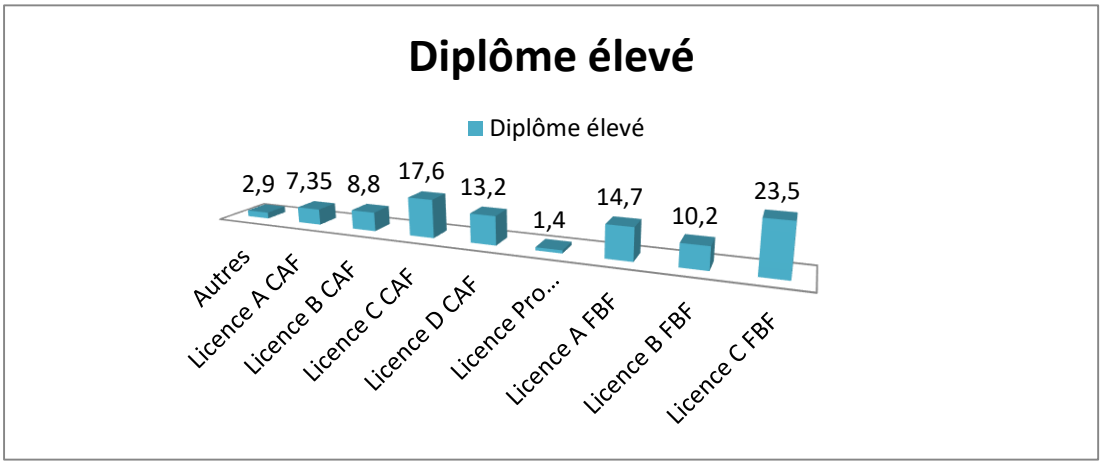
**Tableau 3 :** Existence de directeur technique et de préparateurs physiques

| N° | Variable | Fréquence (%) |
|---|---|---|
| | **Existence de directeur technique** | |
| **1** | **OUI** | 54 % |
| **2** | **NON** | 46 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Préparateur physique** | |
| **1** | **OUI** | 80,1 % |
| **2** | **NON** | 19,9 % |
| | **TOTAL** | 100 % |

Enquête terrain (2022)

Selon le tableau 3, 46% des staffs techniques ne disposent pas de directeur technique ou de directeur sportif. Aussi, 19,19% des staffs techniques n'ont pas de préparateur physique.

**Figure 1 :** Diplôme le plus élevé des encadreurs




Enquête terrain (2022)

La figure 1, montre que parmi les encadreurs d'élite, 7,35% possède la licence A/CAF, 8,8% la licence B/CAF, 1,4% la licence Pro FBF, 14,7% la licence A/FBF et 10,2% la licence B/FBF.

**Tableau 4 *:*** Composition**,** préparation et mise en œuvre des séances d'entraînement

| N° | Variable | Fréquence (%) |
|---|---|---|
| | **Avis sur la composition du staff** | |
| **1** | **Insuffisant** | 71,4 % |
| **2** | **Moyen** | 7,1 % |
| **3** | **Bon** | 21,4% |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Préparation des séances** | |
| **1** | **Entraîneur** | 81 % |
| **2** | **Tout staff** | 19 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Mise en œuvre des séances** | |
| **1** | **Entraîneur** | 32,9 % |
| **2** | **Entraîneur et adjoint** | 43,8 % |

| | | |
|---|---|---|
| **3** | **Tout staff** | 23,3 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Avis des dirigeants sur l'apport du staff technique dans la professionnalisation** | |
| **1** | **Oui** | 11,4 % |
| **2** | **Non** | 88,6 % |
| | **TOTAL** | 1OO % |

Enquête terrain (2022)

Il ressort du tableau 4 que 71,4% des dirigeants de club d'élite affirment que la composition de leur staff technique est insuffisante. Dans ce sens, la majorité des enquêtés à travers les entretiens, affirme que le nombre d'encadreurs des staffs techniques est en net croissance mais ne répond toujours pas aux attentes du professionnalisme. En effet, ils soulignent que dans un passé récent on ne parlait pas de staff technique mais plutôt d'entraîneur et son adjoint. Ils citent l'insuffisance des entraîneurs adjoints, de préparateurs physiques, de l'absence d'entraîneur par ligne ou individuel, d'analyste vidéo, etc. De même, les enquêtés soulignent aussi le manque de staff médical conséquent. Pour la compétence de l'encadrement technique, les enquêtés déplorent le faible niveau de qualification de certains membres et aussi un manque de répartition des tâches et de complémentarité dans le travail. En effet, ils précisent que certains entraineurs adjoints n'ont pas la compétence requise, et que la plupart des entraineurs de gardiens et des préparateurs physiques ne possèdent pas de diplôme qualifié en la matière, ce qui limite le niveau de pratique. Le DTN a justifié cela par l'insuffisance de formation à l'endroit des entraineurs de gardiens de but et des préparateurs physiques et aussi le manque d'instructeurs en la matière.

D'après les resultats du tableau 8, 81%, des entraîneurs préparent seul les séances d'entraînement et 32,9% animent seul les séances d'entrainement.

Quatre-vingt-huit pour cent (88,6%) des dirigeants affirment que l'apport du staff technique est déterminant dans la professionnalisation du football au Burkina Faso. Les interviewés soutiennent que cet apport est déterminant dans la mesure où il met en œuvre une démarche professionnelle au plan technique, il assure les exigences du professionnalisme en termes de travail rémunéré sur la base d'un contrat. Pour eux, une meilleure qualité d'entrainement va favoriser une meilleure performance et ramener plus de supporters dans les stades, plus de partenaires et de sponsors pour les clubs. Cela permettra une augmentation du budget des clubs, le respect des clauses

des contrats, l'extension des contrats à tous les membres du staff et une meilleure rémunération aussi bien des entraîneurs que des joueurs.

### 3.1.2 Du cadre juridique du staff technique

**Tableau 5 :** Contrat, conformité des contrats et respect des clauses du contrat

| N° | Variable | Fréquence (%) |
|---|---|---|
| | **Lien par contrat** | |
| **1** | **OUI** | 37 % |
| **2** | **NON** | 63 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Conformité du contrat** | |
| **1** | **OUI** | 24 % |
| **2** | **NON** | 76 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Respect des clauses** | |
| **1** | **OUI** | 13 % |
| **2** | **NON** | 87 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Assurance par le club** | |
| **1** | **OUI** | 26,9 % |
| **2** | **NON** | 74,4 % |
| | **TOTAL** | 1OO % |

Enquête terrain (2022)

Nous constatons au niveau du tableau 5 que 63% des entraîneurs sont liés au club par un contrat de travail. 76% des entraîneurs disposent de contrat conforme au statut de l'entraîneur. Les clauses des contrats sont respectées chez la majorité des entraineurs (83%). La majorité des entraîneurs (74,1%) ne disposent pas d'une assurance de leur club.

### 3.1.3 Du cadre infrastructurel et matériel des clubs d'élite

**Tableau 6 :** Bureau, salle de réunion et matériels didactiques

| N° | Variable | Fréquence (%) |
|---|---|---|
| | **Possession d'un bureau pour encadreurs** | |
| **1** | **OUI** | 53,7 % |
| **2** | **NON** | 46,3 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Possession d'une salle de réunion** | |
| **1** | **OUI** | 24 % |
| **2** | **NON** | 76 % |
| | **TOTAL** | 100 % |
| | **Possession de matériels didactiques suffisants** | |
| **1** | **OUI** | 49 % |
| **2** | **NON** | 51% |
| | **TOTAL** | 100 % |

Enquête terrain (2022)

Plus de la moitié des encadreurs (53,7%) n'ont pas de bureau. Il ressort du tableau 6 que 53,7% des encadreurs n'ont pas de salle de réunion. Plus de la moitié des encadreurs (51%) ne disposent pas de matériels didactiques suffisants.

## 2.2 Discussion

### 2.2.1 Des staffs techniques des clubs d'élite avec des compétences à améliorer

Les instructeurs FBF, les sélectionneurs, les dirigeants des clubs d'élite et les personnes ressources affirment que le nombre d'entraîneurs des staffs techniques est insuffisant pour la conduite des activités techniques du football des clubs de première division. Des staffs techniques sont toujours à trois encadreurs (12,9%), quatre encadreurs (29,9%). Ensuite, les entraîneurs préparent et animent seul les séances d'entraînement comme l'indique les figures 6 et 7 ; 81% dans la préparation des séances et 32,9% dans l'animation des séances. Les enquêtés déplorent la non qualification de certains membres des staffs techniques en plus du manque de répartition des tâches et de complémentarité dans le travail. Enfin, parmi les encadreurs d'élite, 7,35% possède la licence A/CAF. Aussi, 46% des staffs techniques ne disposent pas de directeur technique ou de directeur sportif et 19,19%, des staffs techniques n'ont pas de préparateur physique.

En se référant à ces résultats, on constate que l'encadrement technique des clubs dispose de peu de personnel. Parmi l'existant, nombreux ne sont pas qualifiés surtout les entraineurs de gardiens de but, les préparateurs physiques et certains entraineurs adjoints alors qu'ils sont d'une grande nécessité dans la production de la performance sportive. En effet, avec les exigences des compétitions nationales et internationales, l'entrainement en football devient très scientifique avec des méthodes impliquant plus de spécialité et de division du travail.

Les résultats de cette étude sont contraires à ceux de Legrand (2010). Pour cet auteur, la concurrence étant de plus en plus féroce entre les athlètes dans les structures professionnalisées, ceux-ci ont besoin d'un encadrement professionnel qui consiste en une équipe pluridisciplinaire d'entraineurs avec un préparateur physique mais aussi mental, un kinésithérapeute, voire un médecin, un nutritionniste et encore un manager. Une même personne n'endosse plus plusieurs casquettes, comme par le passé et sa fonction est très spécifique, tout comme les joueurs se spécialisent à une discipline ou une position sur le terrain. La division du travail ainsi prônée est reconnue plus productive dans toutes les entreprises depuis la nuit des temps. Pour Smith (1776), dans chaque art, la division du travail, aussi loin qu'elle peut y être portée, donne lieu à un accroissement proportionnel dans la puissance productive du travail.

En sommes, l'analyse de nos résultats montre que les staffs techniques des clubs d'élite au Burkina Faso souffrent de manque d'effectifs en quantité et en qualité et d'une insuffisance dans la répartition et la complémentarité dans le travail, impactant ainsi sa compétence.

### 2.2.2. Un cadre juridique qui régit la profession d'encadreur favorable à la professionnalisation

Quatre-vingt-six pour cent (86%) des dirigeants des clubs d'élite affirment que l'environnement juridique est favorable à la professionnalisation de l'encadrement technique. La majorité des encadreurs (63%) disposent d'un contrat de travail et 76% sont conformes au statut de l'entraineur de football du Burkina Faso. Aussi, la plupart des encadreurs (74,1%) disposent d'une assurance de leur club. Ces résultats montrent que le travail des staffs techniques est effectué dans un cadre juridique conforme au statut d'entraîneur de football du Burkina Faso. Le but du contrat est de prémunir les deux parties qui le signent contre l'incertitude (Grün, 2011). En effet, il est difficile de prévoir surtout en matière de résultats sportifs si la satisfaction des signataires pourra être complète. En France, la charte de 1975/76 qui est la première à définir le statut des éducateurs dans les clubs autorisés à employer des joueurs professionnels, prend en compte cette incertitude. L'article 2 du titre III prévoit que *« les entraîneurs instructeurs et entraîneurs des clubs autorisés à employer des joueurs professionnels sont liés au club par contrat enregistré au groupement du football professionnel et homologué par la commission centrale des éducateurs ».* Au Burkina

Faso, le statut des entraineurs a défini aussi les modalités d'entrainer en D1, avec la possession d'une licence d'entraîneur dont le contrat est l'une des exigences fondamentales. Les contrats prévoient des dispositions pour garantir des minimas au plan salarial. Ces résultats corroborent les écrits de Bayle E (2010) sur le professionnalisme, lorsqu'il souligne que « *Nous définissons le professionnalisme sportif comme l'appréciation de la situation individuelle du sportif, lequel tire à un moment donné une rémunération significative, sous quelque forme que ce soit de son activité sportive ».*

### 2.2.3. Un cadre infrastructurel et matériel des clubs incompatible avec le professionnalisme

Les clubs d'élite ne disposent pas de terrain de compétition en témoignent 93,5% des encadreurs. Les terrains d'entrainement ne sont pas en bon état comme l'affirme 61,2% des encadreurs. L'éclairage des terrains d'entrainement n'est pas une réalité dans les clubs d'élite comme l'indique 70,6% des encadreurs. Plus de la moitié des encadreurs (53,7%) n'ont pas de bureau et 53,7% n'ont pas de salle de réunion. Plus de la moitié des encadreurs (51%) affirment ne pas disposer de matériels didactiques suffisants.

Ces résultats montrent que l'activité de l'encadrement technique se déroule dans un cadre infrastructurel et matériel peu reluisant. Cela influence négativement la qualité de l'entrainement et de surcroit les performances. Partout, dans tout le monde entier, l'objectif d'un club de football demeure la performance sportive, ce qui explique la course effrénée des clubs de se doter de tous les moyens, et consacrer toutes les ressources pour glaner les titres (Ayoub & Koutaya, 2018). Parmi ces moyens figurent, les infrastructures et le matériel d'entraînement dont la qualité et la quantité sont déterminantes pour de meilleures planification et d'animation des séances. En effet, pour le respect du principe de la charge et de la récupération, il est difficile de planifier deux à trois séances par jour sans un éclairage conséquent du terrain d'entrainement. La préparation des matchs nocturnes serait mieux avec un éclairage conséquent. Aussi, le football professionnel de nos jours, exige-t-il des pelouses en gazon synthétique ou naturel, ce qui n'est pas une réalité sur la plupart des terrains d'entrainement au Burkina Faso. Ces résultats ne répondent pas aux règlements de la CAF sur la procédure pour l'octroi de licence aux clubs CAF en ce qui concerne les sites d'entrainement et les stades de compétitions.

## 4. Conclusion

La pratique du football dans certaines nations comme le Burkina Faso a amorcé le processus de professionnalisation à l'instar d'autres pays du monde. L'objectif général de la recherche était d'analyser les caractéristiques organisationnelles de l'encadrement technique des clubs de première division dans le processus de

professionnalisation du football au Burkina Faso. Pour réaliser cette étude, nous avons élaboré et administré 81 questionnaires et réalisé 20 entretiens. Les résultats de l'étude ont montré l'insuffisance du nombre d'entraineurs des staffs techniques, la non qualification de certains membres des staffs techniques et le manque de répartition des tâches. La composition et le niveau de compétence des staffs techniques des clubs d'élite ne répondent pas aux exigences de la professionnalisation. Ensuite, les résultats indiquent que la majorité des encadreurs disposent d'un contrat de travail conforme au statut de l'éducateur et entraineur de football du Burkina Faso, et les clauses sont respectées. Ainsi, le cadre juridique qui encadre la profession d'encadreur est globalement satisfaisant pour une professionnalisation de l'encadrement technique. Enfin, les résultats indiquent que les clubs d'élite ne disposent pas de terrain de compétition. Les terrains d'entrainement ne sont pas en bon état et ne sont pas éclairés ; les encadreurs ne disposent pas de matériels didactiques suffisants. Cela montre que le cadre infrastructurel et matériel des clubs demeure toujours une préoccupation. En sommes, l'étude a révélé le caractère amateur dans l'organisation et le fonctionnement de l'encadrement technique des clubs de première division au Burkina Faso, ce qui hypothéquerait leur contribution au processus de professionnalisation du football en cours dans ce pays. En termes de perspectives, cette étude gagnerait à être complétée par des investigations portant sur les autres compartiments organisationnels des structures de notre football, qui constituent le champ complexe du processus de professionnalisation du football au Burkina Faso.

# 5. Références

Bayle, E. (2000). La dynamique du processus de professionnalisation des sports collectifs : Les cas du football, du basket-ball et du rugby. STAPS. Sciences et techniques des activités physiques et sportives, 52, pp.33-60.

Bouchet, P., & Kaach, M. (2004). Existe-t-il un « modèle sportif » dans les pays africains francophones ? Staps, 65(3), 7-26. https://www.cairn.info/revue-staps-2004-3-page-7.htm

Chifflet, P., & Gouda, S. (1992). Sport et politique nationale au Bénin de 1975 à 1990. Revue STAPS, 13(28), pp.71-81.

Ciss, I. (2012). Etude de quelques facteurs de blocage du foot ball professionnel au Sénégal [Mémoire]. inseps.

Coulibaly, B. (2009). De l'étude d'une stratégie managériale à une stratégie de professionnalisation de la fédération burkinabè de football [Mémoire de maitrise en STAPS]. UAC / INJEPS de Porto-Novo.

Duquesne, O., & Malcourant, E. (2017). La professionnalisation des organisations sportives. Le cas de l'Association Royale Belge de Hockey [Mémoire]. Louvain School of Management, Université catholique de Louvain

Grün, L. (2011). Entraîneur de football : Histoire d'une profession de 1890 à nos jours. Université Claude Bernard Lyon.

Houessou, F. (2018). Le Système Sportif béninois : - Frédéric. Africa Vivre. https://www.laboutiqueafricavivre.com/livres-specialises/125257-le-systeme-sportif-beninois--9786139533992.html

Ilboudo, S. (2018). Professionnalisation du football burkinabè : Analyse d'une problématique globale et éléments de méthodologie organisationnelle [Mémoire]. Université d'Abomey-Calavi (AUC).

Koutaya, Y., Koutaya, A., & Guedira, M. (2018). La dynamique organisationnelle et fonctionnelle des clubs professionnels de football – cas du contexte marocain-. Revue Economie, Gestion et Société, 17. https://doi.org/10.48382/IMIST.PRSM/regs-v0i17.14637

Legrand, C. (2010). Dynamique stratégique des organisations sportives et modes de régulation [Phdthesis, Conservatoire national des arts et metiers - CNAM]. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00562313

PFDF. (2014). Politique fédérale de développement du football (pfdf).

PNSL. (2016). Politique Nationale des Sports et des Loisirs.

Raspaud, M. (2002). Logique sportive versus logique d'entreprise. Les cahiers du journalisme, p.11.

Rouzic, S. (2015). Les logiques de professionnalisation des entraîneurs sportifs : Entre modèles socioculturels et profils individuels. [Thèse] Ecole doctorale Abbé GREGOIRE.

Smith, A. (1776). De la division du travail. *Revue française d'économie*, volume 5, n°1, 1990. pp. 105-123. DOI : https://doi.org/10.3406/rfeco.1990.1245

Sombie, I. (2011). La gouvernance des fédérations sportives burkinabè : de l'analyse des modalités de gouvernance à l'élaboration d'une typologie [Mémoire de maitrise en en STAPS]. UAC / INJEPS de Porto-Novo.

Tiendrebeogo,W.J. (2018). Industries sportives et développement économique et social : cas de l'industrie du football au BF, [Mémoire]. Enaref

Winand, M., Qualizza, D., Vos, S., Scheerder, J., & Zintz, T. (2013). Fédérations sportives innovantes : Attitude, perceptions et champions de l'innovation. RIMHE, revue interdisciplinaire sur le management et l'humanisme, 6, pp.5-20. https://doi.org/10.3917/rimhe.006.0005

Wittorski, R., & Briquet-Duhazé, S. (2010). Professionnalisation et développement professionnel d'enseignants des premier et second degrés : Éléments de comparaison. Education & Formation. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01902705

Yassafi, M., & Tazi, H. (2017). Economie du sport entre ressources financières et résultats inappropriés : regards sur le football marocain. Revue Economie, Gestion et Société, 14, Article 14. https://doi.org/10.48382/IMIST.PRSM/regs-v0i14.10734

Zintz, T., & Winand, M. (2013). Les fédérations sportives [Communication personnelle].